



Réf. Farde e-Assemblées : 2358037

N° OJ : 8

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/09/2020

Objet : Sprl Nonate Cinq.- Subside : 2.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/32101 du budget ordinaire de 2020;

Considérant que la SPRL NONANTE CINQ demande un subside de 2.500,00 EUR pour l'organisation du Swipe Up Festival;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 2.500,00 EUR est octroyé au profit de la SPRL NONANTE CINQ.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/32101 du budget ordinaire de 2020.

Annexes :